

Ensemble *plus fort*,
pour un **avenir**
plus humain !

Aujourd'hui, comme demain, santé et qualité de vie au travail sont et seront nos priorités d'action.



Le Syndicat Unifié/UNSA est signataire de l'accord NAO 2021

La négociation annuelle obligatoire commencée le 08 Décembre 2020 est arrivée à son terme le 09 Mars 2021 et nous pouvons vous assurer que cette négociation n'a pas été facile. La première proposition de l'employeur ne comportait principalement qu'un budget alloué aux augmentations individuelles de 600.000€ dont une enveloppe pour l'égalité professionnelle de 125.000€. Les primes exceptionnelles concernant 5 Agences « Zones RH Tendues » étaient reconduites.

Pour le Syndicat Unifié/UNSA, le résultat net de 106M€ réalisé en 2020 devait permettre le versement de primes collectives et non individuelles. Nous avons proposé à l'employeur le versement d'une Prime Covid-19 ou PEPA de 1000€ , un abondement intéressement ou l'obtention d'une enveloppe supplémentaire d'intéressement. Nos demandes portaient aussi sur des indemnités compensatrices au télétravail, et divers avantages pour le transport, les médailles du travail, les congés et l'ouverture de négociations sur les conditions de travail, les proches aidants, et la fidélisation des salariés (prime d'expérience).

Le budget alloué aux augmentations individuelles a été augmenté lors de la dernière réunion, passant de 600.000€ à 760 000€. Un budget supplémentaire de 130.000€ destiné aux Gestionnaires de Clientèle comptant au minimum 1 an d'ancienneté a été proposé. Tous les Gestionnaires de clientèle en CDI verraient ainsi leur rémunération portée à minima à 27k€. L'enveloppe « égalité professionnelle » passe aussi à 130.000€.

Lors de cette réunion conclusive, toutes les Organisations Syndicales ont alors exprimé leur désaccord et après une interruption de séance, Monsieur Le Gourriercer proposait pour la première fois, une enveloppe supplémentaire d'intéressement de 500.000€, mesure insuffisante pour les négociateurs du Syndicat Unifié/UNSA. La Direction reviendra finalement avec une dernière proposition en portant l'enveloppe à hauteur de 900.000€ permettant ainsi un versement d'intéressement de 8M€ en 2021 pour 9.345.913€ en 2020.

Devant ces mesures collectives permettant à chaque salarié de bénéficier d'un surplus d'intéressement, d'un salaire minimal de 27K€ pour un Gestionnaire de Clientèle en CDI avec une ancienneté de 1 an, les élus du Syndicat Unifié/UNSA ont décidé de signer l'accord NAO.

Élections COS :

Cette élection était importante car des décisions sont prises et impactent la vie et le développement de chaque Caisse: contrôle permanent de l'entreprise, nomination des membres du directoire, détermination de leur rémunération, définition des orientations générales, du plan stratégique, adoption des budgets, politique sociale et environnementale...Le Syndicat Unifié/UNSA a obtenu 7 voix de moins que la CFDT et ne sera donc pas présent pendant les 6 prochaines années au COS.

Nous tenons toutefois à remercier les salariés sociétaires qui nous ont accordé leur confiance.